

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019

C'est le moment!

23, 24, 26 & 27 JUILLET



MON ENFANT ENTRE EN MATERNELLE

- > Il est né avant le 1^{er} juin 2014
l'inscription est obligatoire
- > Il est né avant le 1^{er} juin 2016
je peux l'inscrire dès maintenant

NOUS DÉMÉNAGEONS

Vous changez de quartier,
vous devez l'inscrire dans une
nouvelle école maternelle ou
élémentaire

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- > Une copie du livret de famille
- > Le certificat de vaccinations
pour admission scolaire
- > Un justificatif de domicile
- > Une copie de la carte de
couverture sociale
- > Le certificat de radiation
de l'école quittée en cas de
changement

OÙ ME RENSEIGNER ?

Tél. 20 49 78 ou 20 49 00

E-mail : des.bureau-ecoles@province-sud.nc